

LXXV^m ANNÉE



3^m TRIMESTRE 1974

BULLETIN

DE LA

**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE
LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE**

DU GERS

AUCH

IMPRIMERIE TH. BOUQUET S.A.

6, RUE LOUIS-AUCOIN

AUCH

sous la Restauration

(1814-1823)

(Suite)

par André PÉRÉ

AUCH SOUS LA RESTAURATION : III^e PARTIE

UN AUSCITAIN PEU CONNU :

Jean Joseph Paul Augustin DESSOLLE,

Général de la 1^{re} République et Ministre du roi Louis XVIII

(1767-1828)

AVANT-PROPOS

Dans son ouvrage *Le Gers sous la Révolution*, le Président Gilbert Brégail traitant le chapitre de la Défense Nationale cite le Général Dessolle (1) parmi « la glorieuse phalange d'officiers généraux dont quelques-uns s'illustrèrent au cours des guerres de la Révolution et de l'Empire ».

L'une des rues les plus commerçantes de la Haute-Ville porte le nom de « Dessolle » (2).

Parmi les tableaux qui ornent « la Salle des Illustres » à l'Hôtel de ville d'Auch nous relevons celui du Général Dessolle, Président du Conseil de Louis XVIII.

Il ne pouvait y avoir de meilleur fils d'Auch pour figurer dans une étude sur *Auch sous la Restauration*.

● Voir B.S.A.G. LXXXV^e année, 1974.

(1) Gilbert BRÉGAIL, *Le Gers sous la Révolution* dans B.S.A.G., 1932, p. 320.

(2) Prosper LAFFORGUE, *Histoire de la Ville d'Auch*, t. II, p. 283 (1851).

LA CARRIÈRE MILITAIRE

a) *Une jeunesse calme et studieuse :*

Le 3 juillet 1767, quelques jours avant la mort de l'Intendant d'Etigny, naquit à Auch, dans une maison voisine du « Camin Dret »⁽³⁾ Jean Joseph Paul Augustin de Solles⁽³⁾, fils de Joseph Marie, conseiller et de Hélène de Cambefort.

Il faut remonter en 1426 pour trouver dans les archives auscitaines un premier « Armand de Solle » consul de la ville et bourgeois; depuis les de Solle sont signalés à plusieurs reprises (1550 - 1613 - 1654, etc...) comme avocats, conseillers au Présidial; c'est dire que Jean Joseph Paul Augustin avait des attaches auscitaines très lointaines. Au XVIII^e siècle la famille s'était alliée aux d'Aspe, Seissan de Marignan; Antoine de Labarthe et de Labarre, anciens conseillers, étaient témoins au baptême de Jean Joseph Paul Augustin.

C'est dans un milieu de petite noblesse gasconne que naquit et grandit le futur général. Le Plan cadastral de 1816⁽⁴⁾ porte sur les Etats parcellaires n° 384 section K nord de ville, une maison appartenant à M^{me} Dessolle, veuve Duffaut; il s'agit de la sœur aînée du général qui avait hérité de la maison familiale; l'immeuble est alors imposé pour 309 francs de revenu ce qui le place dans la 5^e catégorie des maisons (sur quarante classes). Il y avait un jardin avec terrasse donnant sur les remparts de la rue inférieure des Cordeliers (à hauteur des magasins Davasse et de la Société Générale). La rue Lasmezas, aujourd'hui rue de Bazeilles sur laquelle donnait la maison Dessolle, était habitée par des bourgeois (Soussens propriétaire, Bachos huissier, etc...) et comprenait des boutiques de boulanger ou des ateliers d'artisans (tailleur, armurier, sellier, carrossier). La rue Dessolle (elle porte déjà ce nom sur le plan de 1816) comptait outre de nombreuses boutiques, des hôtels particuliers (d'Astorg, Seissan de Marignan, de Morlan (rue du Sénéchal) attestant le caractère bourgeois de ce quartier auscitain.

Du côté maternel, nous trouvons également une ascendance de petite noblesse. Depuis le XVI^e siècle la famille de Cambefort était fixée en Agenais: en 1556, Michel de Cambefort épousait Antonie de Nozères, fille du seigneur de Lamothe-Bezat; cette seigneurie, sise dans la commune de Boé, près d'Agen, fut conservée par la famille de Cambefort; un Jean Pierre, seigneur de Lamothe-Bezat, eut deux filles dont l'une épousa en 1765, Jean Marie Dessolle, père

(3) Nous respectons l'orthographe de la signature du père dans l'acte de baptême (Archives Municipales, Paroisse de Saint-Orens, CG 20 f° 287 v° (R. PAGEL, B.S.A.G., 1906, p. 315).

En 1792 Jean Augustin, officier de la République, abandonnera la particule et signera Dessolle, même lorsque Louis XVIII l'aura fait Pair et marquis.

(4) B.S.A.G., 1er tr. 1974, p. 73.



Rue Lasmezas (aujourd'hui rue de Bazeilles)

à droite, la maison de Jeanne Marie Elisabeth de Solle, veuve Duffaut (1816)
et sœur aînée du Général Dessolle

du Général. Les Cambefort possédaient en outre une maison à Agen dont un quartier porta longtemps le nom de Lamothe (5).

Jean Augustin Dessolle reçut les premiers principes d'éducation de son oncle, Irénée-Yves de Solle qui, en 1789, était chanoine de Sainte-Marie, puis vicaire général de l'évêque de Lombez (6) ; « cette éducation le mit à même de remplir avec distinction, les places les plus éminentes » (7)

DE L'ARMÉE DES PYRENEES OCCIDENTALES A L'ARMÉE D'ITALIE

« La famille Dessolle avait adhéré aux idées nouvelles, mais les excès de la Terreur les ramenèrent vers le gouvernement de Bonaparte... » (8)

Ayant servi dès 1791 dans les Gardes Nationales du Gers, Jean Paul Augustin Dessolle est élu le 3 mai 1792, capitaine des Volontaires du Gers devenus la Légion des Montagnes ; il est employé comme aide de camp du général Reynier à l'armée des Pyrénées Occidentales. Suspendu de ses fonctions comme ci-devant noble, il est réintégré en septembre 1794 avec le grade d'adjudant-général chef de brigade. En 1796, il commande la 20^e division militaire à Périgueux où il a comme secrétaire son compatriote et ami d'enfance : Alexandre Ladrix (9).

Mais Bonaparte combat en Italie et Dessolle rejoint l'armée comme général commandant la 7^e brigade d'Infanterie légère à Ancône.

Le tableau de la Salle des Illustres à l'Hôtel de ville d'Auch le présente au moment « où il va partir pour la France chargé par Bonaparte de porter au Directoire la copie des préliminaires de la paix de Léoben (29 germinal en V).

Debout sur un pont-levis, il tient les dépêches qui lui ont été confiées, jointes au rameau d'olivier, symbole de paix, et, de l'autre, il salue le général Bonaparte... (10).

(5) Archives départementales du Lot-et-Garonne (remerciements à Mlle Bourrachot, archiviste).

(6) Irénée-Yves Dessolle, émigra aux Pays-Bas en 1792, rentra en France au moment du Consulat, fut nommé évêque de Digne où son action apostolique réorganisa ce diocèse de montagne. Muté en 1805 à l'archevêché de Chambéry, il fut remplacé à Digne par Mgr. de Miollis, qui est l'évêque Myriel des *Misérables*.

(6) « Lorsqu'on relit le portrait que Victor Hugo a tracé du charitable évêque, on ne peut s'empêcher de se permettre un rapprochement entre Mgr. Myriel et son prédécesseur ; chez tous les deux la même douceur, de mœurs et de langage, le même souriant accueil, la même bonté... » J. BARADA, *Notes et Documents sur Mgr Dessolle dans Revue de Gascogne*, 1930.

(7) ARVANT, *Biographie Nouvelle des Contemporains*, T.V. p. 427 (Le Dentu 1927).

(8) Abbé GABENT, *Yves Dessolle*, dans R.G. 1875, p. 401.

(9) J. BARADA, *Lettres d'Alexandre Ladrix, volontaire de l'an II*, dans B.S.A.G., 1927, p. 231.



JEAN-JOSEPH-PAUL-AUGUSTIN MARQUIS DESSOLES

GÉNÉRAL de DIVISION MINISTRE Président du Conseil

né à AUCH le 5 juillet 1767 mort en 1828

Portrait du général Dessolle à l'armée d'Italie, avril 1797

Tableau offert à la ville d'Auch par M^{me} Hélène Charlotte duchesse
de La Rochefoucauld d'Estissac, fille du général Dessolle

Une lettre inédite du général Dessolle adressée quelques jours avant son départ pour Paris à son ami Bissières ⁽¹¹⁾ nous renseigne sur la position de l'armée Berthier.

La lettre est écrite de Bruck, localité où se trouvait l'Etat-Major, à vingt kilomètres à l'est de Léoben, sur la Mur affluent du Danube. Le général rappelle à son compatriote le séjour qu'ils firent à Crémone d'où Bissières, blessé, dut quitter l'armée pour se faire soigner en France ; il le taquine amicalement d'avoir eu une forte fièvre, mais avoue avoir été lui-même quelques jours souffrant. Regrettant d'être simplement « employé » à l'Etat-Major il ajoute : « Les Autrichiens, incapables d'arrêter les Français vont signer la paix,... et j'espère aller te rejoindre dans notre chère Gascogne ».

Le traité de Campo-Formio mit fin aux hostilités en octobre 1797 ; mais Dessolle nommé commandant de la place d'Ancône doit renoncer à la permission espérée et rester en Italie. Il devait faire partie de l'armée prête à envahir l'Angleterre lorsqu'on lui confia le commandement de la réserve des grenadiers du Piémont, récemment annexé.

La guerre reprend au printemps 1799 ; alors que les Français essuient plusieurs échecs en Allemagne, Dessolle conquiert au nord de l'Italie la Valteline (haute vallée de l'Adda) gravit les glaciers du Worsmer Loch (entre la Bernina et l'Otler) tombe à l'improviste sur une corps autrichien faisant 4 000 prisonniers. Mais les Alliés qui ont reçu l'appoint de 80 000 Russes de Souvorof envahissent la République Cisalpine et le Piémont qu'on doit abandonner après le désastre de Novi (15 août 1799). Le général Joubert, remplaçant Moreau, est tué au cours de cette bataille perdue par les Français malgré la charge héroïque des troupes de Dessolle, Grouchy et Pérignon ; cet acte de bravoure valut à Dessolle le surnom de « Décius Français » ⁽¹²⁾, et le commandement de toutes les troupes cantonnées en Ligurie.

c) à l'Armée du Rhin :

Dessolle suit, comme chef d'Etat-Major, Moreau nommé commandant en chef de l'Armée du Rhin. Alors qu'en Italie, Lannes se distinguait à Montebello (9 juin) et que Bonaparte livrait la bataille

(10) A. TABOURIECH, *Revue de Gascogne*, 1867, *Tableau offert à la ville par Mme de la Roche-foucauld née Dessolles*.

(11) Bissières est le fils d'un juge de paix d'Auch, propriétaire au Tailladis qui avait acheté comme Bien National le domaine de la Réthourie. Il sera conseiller municipal d'Auch sous la Restauration (*B.S.A.G.*, II^e trimestre 1974).

Remerciements à Madame Mérillon, de Cazaubon, à qui nous devons la photocopie de cette lettre.

(12) Pierre LAROUSSE, *Encyclopédie du XIX^e siècle*, T. VI, p. 599.

Décus : nom de trois Romains qui se dévouèrent pour assurer la victoire de leur armée.

de Marengo (14 juin 1800) Moreau franchissait le Rhin à Bâle (quand l'archiduc l'attendait devant Strasbourg), envahissait le Pays de Bade, puis la Bavière. Dessolle se signalait aux combats de Moesskirch (5 mai), Biberach (9 mai) et Neubourg (27 juin).

Au même moment, le jeune Bernard Desmonts ⁽¹³⁾ quittait le château de Bellegarde, dans le Gers pour rejoindre l'armée du Rhin comme engagé volontaire. Les familles Dessolle et de Bellegarde étaient liées depuis longtemps ; lors de son passage à Auch, M^{me} Dessolle mère confia au jeune conscrit un paquet de lettres pour le général. La correspondance de Bernard Desmonts (appelé Chéry) à sa famille retrace certains moments de l'armée française en Bavière ; nous apprenons ainsi que le Quartier Général est à Ausbourg mais les officiers vont facilement à Munich, la capitale (50 km à cheval). Moreau et Dessolle vont chasser à Neufimbourg en attendant la paix et le général promet à son jeune compatriote de l'emmener à Auch lors d'une prochaine permission.

d) *Hohenlinden* :

Remportée le 14 juin 1800 par l'Armée d'Italie, la bataille de Marengo fut un moment indécise ; à 15 heures les Autrichiens semblaient devoir l'emporter ; à 18 heures, la charge héroïque de Desaix — qui fut tué — enleva la décision. Mais la victoire n'eut pas de conséquences immédiates dans le déroulement des négociations ». C'est en Allemagne que la Paix fut conquise par une victoire plus décisive que Marengo, celle de Hohenlinden gagnée par Moreau » ⁽¹⁴⁾.

La correspondance du jeune Desmont nous apprend que Dessolle revenant de Munich à Augsbourg porte la nouvelle de négociations avec l'Autriche.

Les préliminaires de paix se poursuivent durant l'été, mais Vienne se montre réticent et le 1^{er} septembre l'archiduc Jean prenant le commandement de l'armée autrichienne donne l'ordre de se préparer à reprendre les hostilités.

L'occupation des places de Philisbourg, Ulm et Ingoltadt assu-

(13) Bernard Desmonts était fils de Jacques Hubert Desmonts (de Bagnères-de-Bigorre) et de Louise de la Forgue, héritière de la terre et du château de Bellegarde, près de Masseube) où la famille Dessolle séjourna à plusieurs reprises. Bernard Desmonts devint général d'Empire (A. CLERGEAC, *Revue de Gascogne*, 1925).

(14) Albert MALET, *Nouvelle Histoire de France*, Hachette, 1934.

Note : Il est curieux de constater que la plupart des ouvrages traitant des guerres de l'Empire font une place réduite à la bataille de Hohenlinden, alors que des textes détaillés accompagnés de cartes sont réservés à Arcole, Lodi, Marengo, Iéna, Wagram, etc... ces noms donnés à des artères de Paris qui n'a même pas une rue de Hohenlinden.

Cependant Pierre Larousse note que « Hohenlinden est la plus célèbre bataille gagnée par le général Moreau (*Encyclopédie du XIX^e siècle*, 1873, t. IX, p. 339).

rait les arrières de l'armée française. Moreau était maître du cours de l'Isar dont il occupait les points importants entre Munich et Landschut. L'Isar et l'Inn, tous deux sortis des Alpes du Tyrol, coulent ensemble vers le Danube, séparés par une distance à peu près constante de quarante à cinquante kilomètres. On ne pouvait sans difficulté franchir l'Inn dans la partie supérieure de son cours entre Kufstein, Rosenheim et Wassembourg, sans tenir compte de la menace que le corps autrichien du Tyrol pouvait présenter sur l'aile droite de nos troupes. Le cours inférieur de l'Inn, vers Passau, traverse un pays difficile vallonné et marécageux, coupé de profondes forêts. Entre Munich et Wassembourg ; de l'Isar à l'Inn, s'étend un plateau élevé, s'abaissant au nord par des ravins et des bois. De Munich, deux routes aboutissaient à l'Inn : l'une par Hohenlinden, Haag, Ampfing et Muhldorf, l'autre plus au sud donnant directement à Wassembourg par Ebersberg, les deux voies traversant la forêt dans laquelle se nichent dans une clairière les villages de Hohenlinden (le tilleul élevé), Preisendorf et Kenacker.

La bataille dite de Hohenlinden comporta trois phases principales ⁽¹⁵⁾ :

a) Le 1^{er} décembre, une partie de l'armée autrichienne s'infiltré au nord par la vallée de l'Issen pour tourner l'aile gauche obligeant les Français à abandonner les positions avancées de Muhldorf et Ampfing ; une deuxième colonne d'engage à travers bois vers Hohenlinden.

b) Moreau avait déployé ses forces : à gauche les corps Grenier et Legrand, au centre les divisions Ney et Grouchy, à droite Richepanse et Decaen, en réserve, le corps de cavalerie sous les ordres du général Espagne, qui rejoindra l'aile gauche menacée.

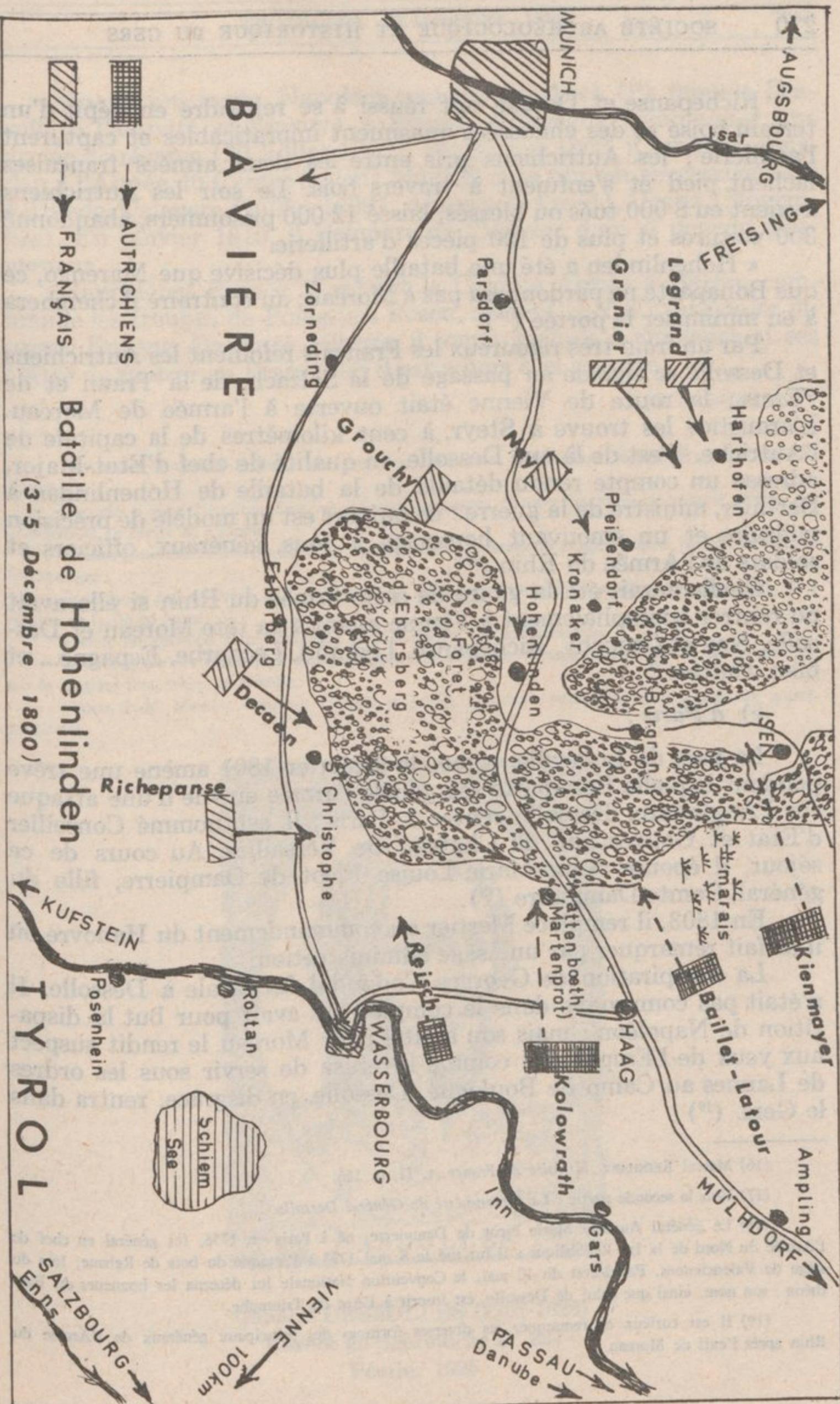
Le succès de la journée du 1^{er} amène l'archiduc Jean à rassembler ses forces sur Hohenlinden pour s'assurer la route de Munich.

Mais Moreau réorganise son plan de défense et se prépare à attaquer le centre. Dessolle, chef d'Etat-Major, recueille un renseignement décisif : l'existence d'une chaussée praticable entre Wassembourg et Haag suggérant au général en chef, une manœuvre possible des corps Richepanse et Decaen.

c) le 3 au matin, Moreau est sur le terrain avec son Etat-Major : Richepanse laisse le corps Lecourbe observer la chaussée devant Ebersberg tandis que le gros de la division s'enfonce dans la forêt pour surprendre les arrières des colonnes ennemies tandis que les divisions Ney et Grouchy attaquent au centre, malgré un temps affreux, neige et grand froid. Au nord, Grenier engage le combat mais en se bornant à contenir l'avance autrichienne.

(15) D'après le compte rendu donné par Thiers dans *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. 2, p. 240 et suivantes et le rapport de Dessolle au Ministre de la Guerre Brethier : document de la Bibliothèque Nationale, T : Auteurs XXXIX Paris, 1909 - Cote : 83 Lh 4 614.

Nous remercions cordialement M. Pierre Alexandre David de Paris (B.S.A.G. 3^e t. 1973) qui a bien voulu chercher à la B.N. et nous transmettre maintes notes sur le général Dessolle.



Richepanse et Decaen ont réussi à se rejoindre en dépit d'un terrain boisé et des chaussées quasiment impraticables et capturent l'artillerie ; les Autrichiens pris entre les deux armées françaises lachent pied et s'enfuient à travers bois. Le soir les Autrichiens avaient eu 8 000 tués ou blessés, laissé 12 000 prisonniers, abandonné 300 voitures et plus de 100 pièces d'artillerie.

« Hohenlinden a été une bataille plus décisive que Marengo, ce que Bonaparte ne pardonnera pas à Moreau ; au contraire il cherchera à en minimiser la portée ⁽¹⁶⁾.

Par un froid très rigoureux les Français refoulent les Autrichiens et Dessolle se signale au passage de la Salzach, de la Traun et de l'Enns ; la route de Vienne était ouverte à l'armée de Moreau. L'armistice les trouve à Steyr, à cent kilomètres de la capitale de l'Autriche. C'est de là que Dessolle, en qualité de chef d'Etat-Major, adresse un compte rendu détaillé de la bataille de Hohenlinden à Berthier, ministre de la guerre : ce rapport est un modèle de précision militaire et un émouvant hommage à tous, généraux, officiers et soldats de l'Armée du Rhin ⁽¹⁷⁾.

Quelle aurait été la gloire de cette armée du Rhin si elle avait pu rentrer triomphalement à Vienne ayant à sa tête Moreau et Dessolle, Ney et Grouchy, Richepanse, Legrand, Lecourbe, Espagne... et bien d'autres ?

e) à Paris :

La paix de Lunéville, signée le 9 février 1801 amène une trêve pendant laquelle Bonaparte réorganise l'armée en vue d'une attaque sur l'Angleterre. Dessolle rentre à Paris ; il est nommé Conseiller d'Etat et Gouverneur du Château de Versailles. Au cours de ce séjour, il épouse Anne-Marie Louise Picot de Dampierre, fille du général, Comte Dampierre ⁽¹⁸⁾.

En 1803, il remplace Mertier au commandement du Hanovre où il se fait remarquer par une sage administration.

La conspiration de Georges Cadoudal fut fatale à Dessolle. Il n'était pas compromis dans le complot qui avait pour but la disparition de Napoléon ; mais son amitié pour Moreau le rendit suspect aux yeux de l'Empereur ; comme il refusa de servir sous les ordres de Lannes au Camp de Boulogne, Dessolle, en disgrâce, rentra dans le Gers. ⁽¹⁹⁾

(16) Marcel REINHART, *Histoire de France*, t. II, p. 166.

(17) Voir la seconde partie : *La personnalité du Général Dessolle*.

(18) Le général Auguste Marie Picot de Dampierre, né à Paris en 1756, fut général en chef de l'Armée du Nord de la 1^{re} République ; il fut tué le 8 mai 1793 à l'attaque du bois de Raisme, lors du siège de Valenciennes. Par décret du 10 mai, la Convention Nationale lui décerna les honneurs du Panthéon ; son nom, ainsi que celui de Dessolle, est inscrit à l'Arc de Triomphe.

(19) Il est curieux de remarquer les diverses fortunes des principaux généraux de l'Armée du Rhin après l'exil de Moreau :

Quatre ans après, Napoléon passant par Auch (14) rappela Des-solle à l'activité et l'envoya à l'armée d'Espagne commander une armée de réserve (30 juillet 1808). En janvier 1809, il est avec Jourdan à l'Armée du Centre devant Madrid, puis combat successivement à Tolède, Talavera (juillet 1809), Almenacid (août), Ocana (Novembre). En janvier 1810, il s'empare de Cordoue dont il devient gouverneur.

Rappelé en France, il rejoint la Grande Armée à Berlin, commande les troupes de Pologne à Posen, devient chef d'Etat-Major du prince Eugène. De santé délicate, il tombe malade à Smolensk et est obligé de rentrer en France, où il est admis à la retraite.

(à suivre)

Ney a fait la carrière brillante que l'on sait, après avoir figuré parmi la première promotion des maréchaux.

Grouchy a suivi Napoléon dans ses diverses campagnes et reçut les titres de colonel général des Chasseurs et de comte de l'Empire.

Decaen gouverna de 1804 à 1811 les Etablissements Français de l'Inde, puis il commanda l'armée de Catalogne.

Richepanse fut envoyé à la Guadeloupe en 1802 pour réprimer le soulèvement des noirs, il y mourut de la fièvre jaune.

Leclerc fut envoyé à Saint-Domingue pour soumettre les noirs révoltés.

Il semble que ces derniers commandements aient été « des cadeaux empoisonnés », au même titre que la disgrâce temporaire de Desolle.

(Notes de M. Maurice Couillac, Docteur ès lettres, que nous remercions de ses précieux renseignements).



Général DESSOLLES (1767-1828)

Carnet de Sabretache n° 224

Février 1925

LXXV^{me} ANNÉE



4^{me} TRIMESTRE 1974

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE

LITTÉRAIRE & SCIENTIFIQUE

DU GERS

AUCH

IMPRIMERIE TH. BOUQUET S.A.

6, RUE LOUIS-AUCOIN

AUCH
sous la Restauration
(1814-1823)

III^e PARTIE

(Suite)

par André PÉRÉ

UN AUSCITAIN PEU CONNU :

JEAN JOSEPH PAUL AUGUSTIN DESSOLLE,
GENERAL DE LA 1^{re} REPUBLIQUE
ET MINISTRE DU ROI LOUIS XVIII (1)

2^e PARTIE : LA VIE CIVILE ET POLITIQUE

a) DESSOLLE, PROPRIÉTAIRE TERRIEN :

En septembre 1815, le *Journal du Gers* annonce au « faits divers d'Auch » : « M. Dévienné, propriétaire des Haras départementaux confie des chevaux à M. Dessolle au Pastissé... »

Le toponyme « Pastissé » désigne un beau domaine situé au sud de l'église de Preignan à 9 km d'Auch. Le plan cadastral et les états parcellaires de la commune en 1816-23 nous donnent le détail des terres et immeubles appartenant au marquis Dessolle, ministre d'Etat soit :

Une maison de 8 ares de superficie, plus 66 ares de bâtiments ruraux (écuries, bergerie, etc...). Quatre jardins totalisant 97 ares,

(1) B.S.A.G., 3^e trim. 1974, p. 260.

cinq prés, dont deux de plus d'un hectare. Un hectare quinze de pâtus, treize parcelles de terres labourables (29,45 ha). Quatre vignes dont une de 5 ha et une de 4,75 ha (total : 12 hectares), 1 ha de bois, soit un domaine de 52,29 ha (2).

Comme la plupart des nobles et bourgeois de l'époque, Augustin Dessolle était un propriétaire terrien de la région auscitaine ainsi que ses amis Bissières et Ladrix.

b) LA MANUFACTURE DE DRAPS :

En l'an IX, C. Dralet, dans l'ouvrage *Topographie du Gers* (3) signalait déjà la nécessité d'encourager l'industrialisation du département.

En 1804, Dessolle est en disgrâce dans le Gers ; à Paris, il avait pu prendre connaissance de l'ouvrage du Conservateur des Forêts Nationales de l'arrondissement de Toulouse, ouvrage primé par la Société d'Agriculture de la Seine (20 messidor an VIII).

En 1802, Dessolle est l'un des membres fondateurs de « la Société pour le fonctionnement d'une manufacture de draps à Auch (4) » ; il a comme associés son beau-frère Dufaut, administrateur de la caisse des dépôts et consignations à Paris, Delort (de Vic-Fezensac) adjudant-général, Brugnens et le sous-préfet de Lombez, Cassassoles.

A ces cinq fondateurs qui ont versé chacun un capital nominal de 10 000 francs, s'ajoutent en 1804 de nouveaux associés commanditaires dont Laborde, avoué à Lombez, François Solon, Paris-Lasplaignes, Cézérac. Le conseil local comprend en outre Bissières et Ladrix, Frix David. Le local de la manufacture sera l'ancien couvent des Capucins, bien national que l'Etat cède à la Société pour 8320 francs. On y installe les magasins de laines et les ateliers comprenant 12 grands métiers de tissage et 4 petits métiers, occupant une quinzaine d'ouvriers. Bouillon, premier directeur et Lebel viennent de régions où l'industrie textile est déjà florissante (Louviers et Lorraine) mais ils semblent s'être mal adaptés à la mentalité et aux coutumes de la Gascogne. On achète à Toulouse des laines venant d'Espagne, alors que l'on ignore le cheptel local. Il n'y a pas de

(2) Le Pastissé est un habitat très ancien, une villa gallo romaine a été prospectée à 200 mètres au nord de la ferme actuelle.

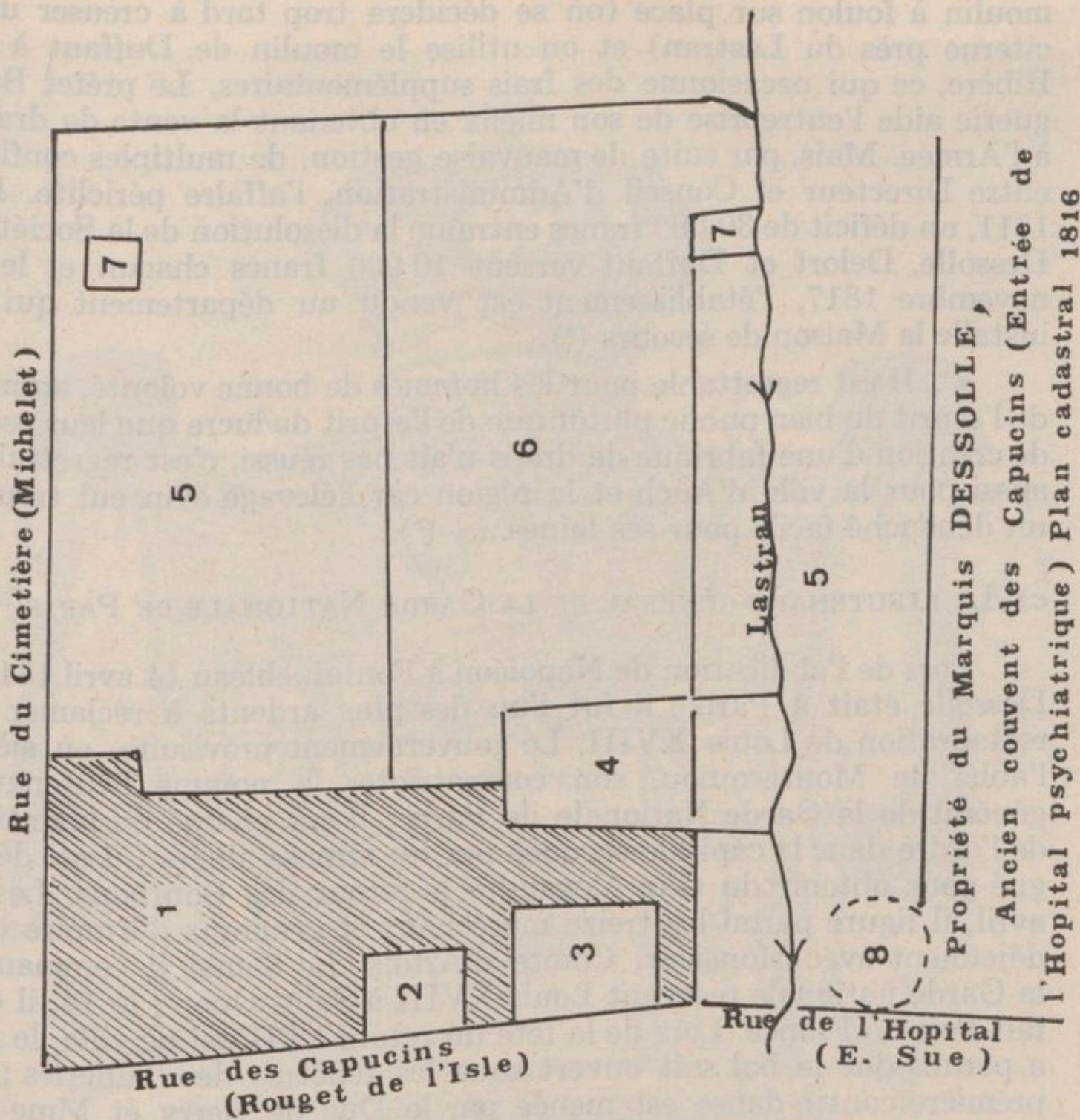
Références : La « metterie » dite du Pastissé, A.D., 3 E 2394, année 1639, f° 221 v°.

Découvertes Archéologiques : *Revue de G.*, 1899 (563) - 1900 (50) — *B.S.A.G.*, 1928 (242). — *Annuaire du Gers*, 1957 (649) — LAFFARGUE, tome I (15).

(3) C. DRALET, *Plan détaillé de Topographie suivi de la Topographie du département du Gers*, imprimé chez Mme Huzard, Imprimeur de la Société d'Agriculture de la Seine, an IX.

(4) A. IRISSOU, *Une fabrique de draps à Auch au début du XIX^e siècle* dans *B.S.A.G.*, 1943, p. 56.

PLAN de la FABRIQUE de DRAPS



- 1 - batiments : 3a
- 2 - jardin d'ornement
- 3 - cour
- 4 - aire : 3a
- 5 - jardins
- 6 - Pré
- 7 - Pavillons
- 8 - citerne qui aurait du devenir un bassin a fouler

Propriété du Marquis DESSOLLE,
Ancien couvent des Capucins (Entrée de
l'Hopital psychiatrique) Plan cadastral 1816

moulin à foulon sur place (on se décidera trop tard à creuser une citerne près du Lastran) et on utilise le moulin de Duffaut à la Ribère, ce qui occasionne des frais supplémentaires. Le préfet Balguerie aide l'entreprise de son mieux en obtenant la vente de draps à l'Armée. Mais, par suite de mauvaise gestion, de multiples conflits entre Directeur et Conseil d'Administration, l'affaire périclité. En 1811, un déficit de 30 000 francs entraîne la dissolution de la Société ; Dessolle, Delort et Duffaut versent 10 000 francs chacun et le 7 novembre 1817, l'établissement est vendu au département qui y installe la Maison de secours ⁽⁵⁾.

« ...Il est regrettable pour les hommes de bonne volonté, animés de l'esprit du bien public plutôt que de l'esprit de lucre que leur essai de création d'une fabrique de draps n'ait pas réussi, c'est regrettable aussi pour la ville d'Auch et la région car l'élevage ovin eut trouvé un débouché facile pour ses laines... » ⁽⁶⁾.

c) LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE LA GARDE NATIONALE DE PARIS.

Lors de l'abdication de Napoléon à Fontainebleau (4 avril 1814) Dessolle était à Paris ; il fut l'un des plus ardents à réclamer la restauration de Louis XVIII. Le gouvernement provisoire, où siège l'abbé de Montesquiou, son compatriote, le nomme lieutenant-général de la Garde Nationale de Paris ; il est chargé du maintien de l'ordre dans la capitale occupée par les armées alliées ; il est désigné pour obtenir du tsar Alexandre le retour des Bourbons. Le 19 avril, il figure parmi les treize maréchaux et généraux d'Empire qui déjeûnent avec Monsieur, Comte d'Artois. Le 6 mai il commande la Garde nationale recevant Louis XVIII à Saint-Ouen ; le 14, il est fait Pair de France. Lors de la fête du retour à l'Hôtel de ville, le roi a permis que le bal soit ouvert sous les fenêtres des Tuileries ; la première contre-danse est menée par le Duc de Berry et Mme de Chabrol, M. Dambray et la Comtesse Dessolle, née Picot de Dampierre. La famille Dessolle est bien en vue à la Cour des Bourbons et le nom du général est avancé comme ministre probable du prochain gouvernement ⁽⁷⁾.

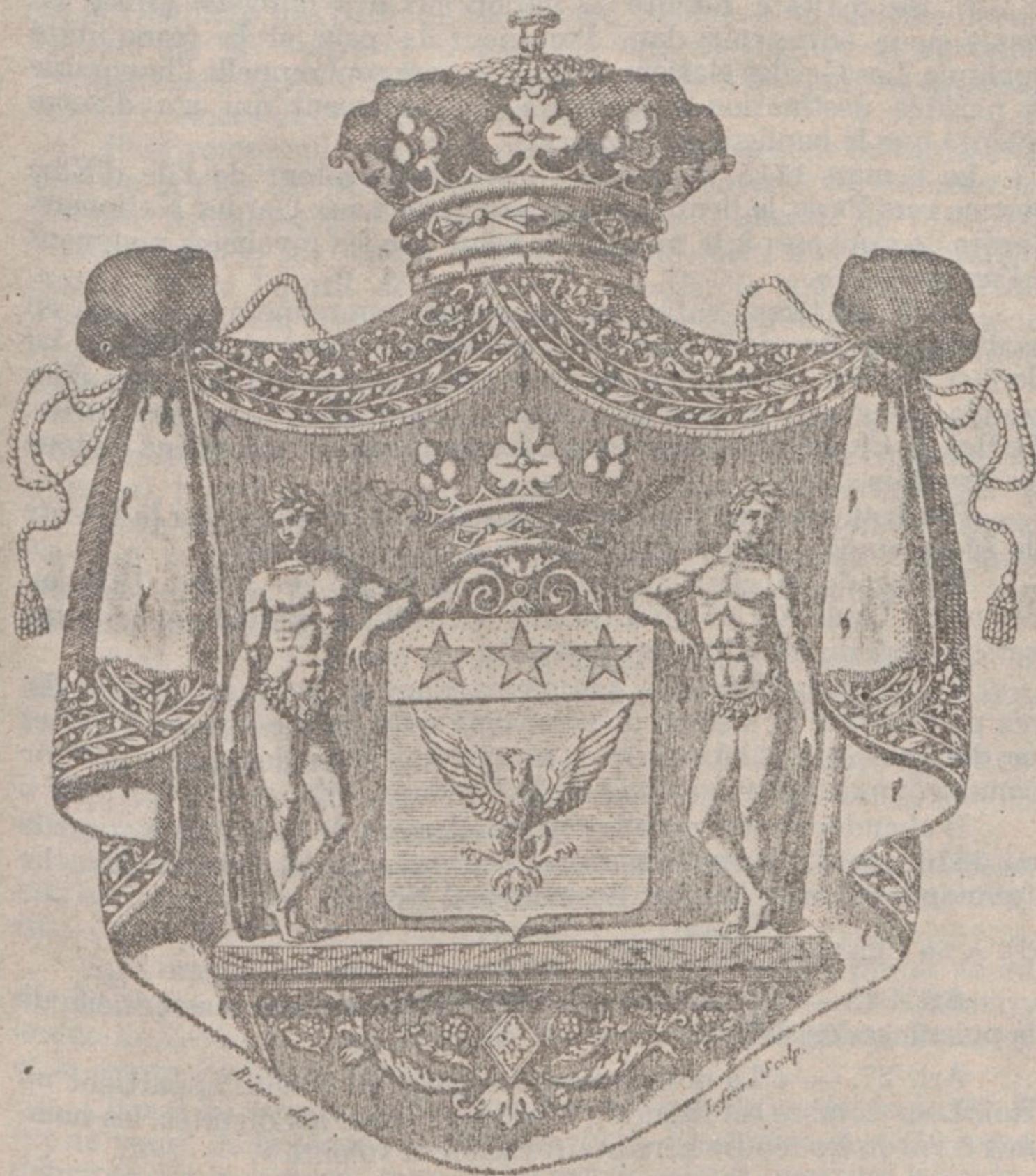
Le 30 octobre 1814 le *Journal du Gers* annonce que « Son Excellence, le Général Dessolle se propose de réunir en un seul recueil, le résultat de tous les rapports demandés sur l'organisation l'ordre de s'opposer à la marche de celui que les royalistes nomment « l'usurpateur ».

« ...Il est temps enfin que cet homme apprenne qu'on peut, en

(5) Dr. P. LASSALLE, *L'Hôpital Psychiatrique départemental*, dans *B.S.A.G.*, 3^e tr. 1960, p. 327.

(6) A. IRISSOU, *op. cit.*

(7) D'après le *Journal du Gers*, mars-octobre 1814.



*Jean-Baptiste Paul Augustin, Marquis DESSOLLE, Pair de France,
 G.^{ral} Command. de l'ordre R.^{al} et Mil.^{re} de S.^t Louis, Grand Cordon de l'ordre
 R.^{al} de la Légion d'honneur, Ministre Secrétaire d'Etat au Département
 des affaires Etrangères, Président du Conseil des Ministres.*

et le service de la Garde Nationale, « c'est à la suite de la lettre aux Préfets et aux Maires, du 14 septembre :

« ...Sa majesté rassure la nation sur des citoyens armés en masse pour entretenir dans l'intérieur la paix et la tranquillité publique. Les Gardes Nationaux dont le nom seul rappelle l'honorable et paisible destination servent un gouvernement qui n'a d'autre volonté que le bonheur des Français... ».

Le 6 mars 1815, alors que Napoléon de retour de l'île d'Elbe avance vers Paris, le lieutenant-général donne aux Gardes Nationaux l'ordre de s'opposer à la marche de celui que les royalistes nomment « l'usurpateur ».

« ... Il est temps enfin que cet homme apprenne qu'on peut, en exaltant par des succès militaires une nation brave et généreuse, lui donner des fers, mais qu'on ne brave pas impunément l'opinion d'un peuple. Bonaparte en France n'est plus aujourd'hui qu'un aventurier. Le Roi, la Charte et la Patrie voilà les seuls cris de ralliement de tous les Français ». (8)

Pendant les Cent jours il est destitué et remplacé par le Comte de Montesquiou, ancien président du Corps Législatif.

Il reprend le commandement de la Garde en juillet 1815 au retour de Louis XVIII qu'il est allé accueillir à Béthune et le *Journal du Gers* du 30 juin nous apprend :

« Le Général Dessolle, ex-commandant de la Garde Nationale, n'a point quitté la maison de campagne qu'il habite près de Paris et ne doit pas être confondu avec un général Dessolles qu'on désigne comme l'un des chefs insurgés de la Vendée. » (9)

Il abandonne toutefois le commandement de la Garde Nationale en 1816 après s'être élevé contre les excès de la Terreur Blanche (quoiqu'il eût voté la mort du maréchal Ney).

d) A LA CHAMBRE DES PAIRS :

Art. 24. — « La chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative... »

Art. 27. — « La nomination des pairs de France appartient au Roi. Leur nombre est illimité : il peut en varier les dignités, les nommer à vie ou les rendre héréditaires selon sa volonté ».

(La Charte).

(8) Voici les références de quelques ordres du jour du Général Dessolle, commandant la Garde Nationale de Paris :

2 juin 1814 : Evacuation de Paris par les troupes alliées, Bibliothèque Nationale, f° Lb 45 802.

6 mars 1815 : Opposition à la marche de Napoléon, *Journal du Gers*, 7 mars 1815.

8 juillet 1815 : Reprise de la cocarde blanche B.N. 4 Lb 48 2768.

18 juillet 1815 : Manifestations royalistes et impérialistes : B.N. 4 Lb 48 2785 — Institution de l'Ordre du Lys : 4° Lb 45 512.

10 octobre 1815 : Cérémonie séance royale, les drapeaux de chaque légion sont reconduits à l'Hôtel de Ville.

(9) Il s'agit du château de Monthuchet à Saulx les Chartreux près de Longjumeau (voir plus loin).

Avant les Cent-Jours, Dessolle, chevalier de saint-Louis était déjà Pair de France. En janvier 1817, au renouvellement des bureaux de la Chambre des pairs, il est nommé président du sixième bureau avec le duc de Feltre et le maréchal duc de Raguse. Il intervient fréquemment à l'assemblée lors de la discussion des lois sur la presse, sur les finances et le recrutement de l'armée.

Pour comprendre l'évolution politique de Dessolle au cours de la période la plus délicate de sa vie civile, il convient de rappeler les diverses tendances de l'opinion publique. La Chambre de 1815, dite « introuvable », fut « plus royaliste que le roi », les ultras prétendaient refaire l'esprit de la Nation, étouffer le souvenir de 1789, « éteindre les lumières » ; défenseurs acharnés de l'Ancien Régime ils supportent mal le ministère du duc de Richelieu ; Villèle, Montbel Castelbajac étaient les chefs du parti ultra.

A l'opposé, le mouvement libéral se référait aux principes de 1789, soutenu par les survivants de la Révolution (abbé Grégoire, La Fayette), l'écrivain Benjamin Constant, le général Foy et Manuel.

Entre les deux, les « doctrinaires » avaient l'ambition de s'élever vers un système philosophique adoptant la politique « du juste milieu », suivant Royer-Collard et Guizot ; ils soutiendront de leur mieux le ministre Decazes.

Si on ne peut classer d'une façon rigoureuse Dessolle dans l'un des trois partis, il fut un royaliste fidèle à Louis XVIII et, avant tout, un défenseur convaincu de la Charte.

Au cours de la séance du 22 février 1817 à la Chambre des Pairs, il s'oppose à la modification de la loi sur la presse présentée par les ultras pour enrayer la propagande libérale :

« La liberté de la presse est la sauvegarde de la liberté publique, elle est surtout un élément nécessaire au gouvernement représentatif... » (10) (Préambule de l'intervention de Dessolle).

La Commission spéciale nommée pour l'examen du projet de loi sur les finances comprenait le comte Garnier, le comte de Villemay, le duc de Lévis, le comte Dessolle, le comte Molé, le comte Pastoret et le comte Barbé de Marbois.

Chargé du rapport de la Commission, Dessolle en donne le résultat au cours de la séance du 20 mars 1817. L'exercice de 1816 a été déficitaire et le rapporteur ne craint pas de relever quelques irrégularités. Présentant le projet de budget de 1817, il attire l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de faire des économies. La conclusion est digne d'être rappelée, tant elle montre un souci de conciliation :

« Le rapport n'est qu'un des principes exposés dans le discours du Ministre chargé de vous apporter le projet de loi. La noblesse de

(10) Nous remercions M. Henri Tournan, sénateur du Gers qui a bien voulu nous procurer les photocopies des diverses interventions du Marquis Dessolle à la Chambre des Pairs en 1817, 1818 et 1822 (Bibliothèque du Sénat).

son caractère, sa loyauté reconnue mettent à l'abri du doute sa sincérité. Ainsi donc, un même sentiment anime toutes les parties de l'Etat : le Roi, ses Ministres, la Chambre des Pairs, la Chambre des Députés et la Nation que, dans tous les temps, les économies ont rendue plus résignée à accepter les sacrifices. Un concert d'opinions aussi imposant peut surmonter les plus grands obstacles et inspire l'heureux espoir que la France, après des jours de malheur, verra renaître des temps de prospérité... »

e) DESSOLLE, PRÉSIDENT DU CONSEIL (déc. 1818-nov.1819) :

« ...La retraite du duc de Richelieu amena au pouvoir, le 24 décembre 1818, Dessolle, général de l'Empire rallié aux Bourbons, depuis 1814. Cet homme nouveau, sans expérience politique, laissa la direction des affaires à Decazes, devenu ministre de l'Intérieur, jusqu'au jour où celui-ci, toujours favori de Louis XVIII, prit sa place à la Présidence du Conseil » (11).

Decazes, de tendance modérée, ministre de l'Intérieur, a la Police sous ses ordres ; il a hérité de Fouché, le fameux « Cabinet noir » où le Directeur des Postes surveillait la correspondance des principaux élus ; Decazes est redouté autant des libéraux que des chefs ultras, dont Villèle (12).

L'intelligence et la souplesse de caractère servent l'ambition de Decazes qui cherche à se maintenir au pouvoir avec l'appui de la gauche ; l'intégration de la police au ministère de l'Intérieur, la destitution de certains préfets ultras remplacés par d'anciens fonctionnaires de l'Empire apparaissent comme des mesures libérales. Mais les élections de 1819 marquent un recul sensible des ultras et l'élection à Grenoble de l'évêque constitutionnel Grégoire amène Decazes à réviser sa politique et à s'orienter vers la droite. La discussion de la loi électorale sur la révision des collèges électoraux ouvre un conflit entre la Chambre des Députés, favorables, et les Pairs en majorité hostiles. Dessolle combat le projet dans lequel il voit une atteinte dangereuse à la solidité de la Charte et se sépare de son ministre de l'intérieur.

« Le général Dessolle, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la Guerre et le baron Louis hésitaient devant une réforme où ils voyaient une sorte d'inconséquence ; ils cherchaient d'autres moyens sans avoir une initiative réelle et même sans avoir toujours parfaitement le secret des choses. Au fond, tout reposait sur les deux hom-

(11) Jean FOURCASSIÉ : *Villèle*, p. 154.

(12) Jean FOURCASSIÉ : *Villèle*, p. 127.

mes qui représentaient l'action, la direction dans le gouvernement : MM. Decazes et de Serre » (13).

Les divers numéros du *Journal du Gers* nous permettent de suivre l'évolution de la politique du Ministère :

Mars 1819 : Discussion de la loi des finances.

7 avril : Le président du Conseil et le baron Louis, ministre des Finances présentent un projet de loi tendant à accorder à l'Alsace le transit des denrées coloniales.

10 mai : Le roi travaille avec le marquis Dessolle.

30 mai : Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la Guerre, absent pour raison de santé, le marquis Dessolle, ministre d'Etat aux Affaires Etrangères aura le portefeuille de la Guerre.

4 juin : Intervention du Président du Conseil à la Chambre des Députés sur le budget de 1819.

8 juin : Le Président du conseil propose d'échanger le domaine de Neuilly contre les écuries dites « d'Orléans » ce qui permettra de réunir le Palais des Tuileries au Palais du Louvre.

18 juillet : Dessolle lit à la Chambre la proclamation de la clôture de la session.

Une ombre le 28 août : Le Roi visite l'Exposition « Arts et Industrie », dans la Galerie du Louvre, il est accompagné du Duc de Gramont, du duc d'Aumont, du comte Decazes et de M. Pradel. L'absence de Dessolle, président du Conseil, ministre de la Guerre par intérim n'est pas relevée.

Et le 25 novembre, un article assez ambigu annonce :

« De grands changements sont possibles dans le ministère...
...La division règne dans le ministère : MM. Saint-Cyr, Dessolle et Louis se sont prononcés contre tout changement à la loi des élections et à la Charte. MM. Decazes, de Serre et Portal sont d'une opinion contraire. On annonçait que les trois premiers seraient congédiés ; on dit aujourd'hui qu'ils conservent leur portefeuille, mais qu'on créerait trois postes pour des hommes dont l'opinion desquels M. Decazes s'est assuré d'avance (sic). Il ferait ainsi dans le ministère, l'opération qu'il fit dans la Chambre Haute, mais en 1818 c'était pour sauver la loi des élections, en 1819 c'est pour la renverser.

» Tous les députés amis de la Charte sont résolus à combattre un système subversif de toutes nos libertés ; les hommes les plus modérés ne dissimulent pas leur pensée ; on peut, on doit espérer que la majorité des élus de la France ne trahiront pas leurs mandants, ni leur serment. L'opinion du commerce et de tous les grands proprié-

(13) Charles de MAZADE, *Le Comte de Serre, sa politique modérée sous la Restauration*, Paris Plon, 1879 ; de Serre était ministre de la Justice dans le ministère Dessolle-Decazes.

res est unanime; déjà on prépare des pétitions pour supplier la Chambre de ne pas souffrir qu'il soit porté atteinte à la Charte et à nos institutions » (14).

Et, brusquement, le numéro suivant déclare avec une sécheresse surprenante :

« A la suite du Conseil présidé par sa Majesté :

M. le Maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre a été renvoyé.

M. le marquis Dessolle, ministre des Affaires Etrangères a été renvoyé.

M. le baron Louis, ministre des Finances a été renvoyé.

...Dès lors, Decazes, ralliant le comte de Serre, est converti à l'idée de réviser la loi électorale, ce qui l'a séparé des ministres les plus libéraux et des doctrinaires et l'amène à reprendre la Présidence du Conseil en novembre 1819. Ces vains efforts de Decazes pour présenter un remaniement de la loi électorale qui pourrait satisfaire les ultras ne font que soulever la bourgeoisie libérale et provoquer un état d'inquiétude dans l'opinion » (15).

Decazes n'aura pas longtemps à se féliciter de son accession au pouvoir ; le 13 mars 1820, le duc de Berry, fils du comte d'Artois, était assassiné par un exalté solitaire, Louvel. « Les royalistes tournèrent leur fureur contre le ministre de l'intérieur qu'ils rendirent responsable de l'attentat (16) ». « Nos larmes, nos gémissements ont étonné cet imprudent ministre : les pieds lui ont glissé dans le sang ; il est tombé » (17).

Le 20 février, Decazes est remplacé par le duc de Richelieu (deuxième ministère) qui, à son tour, laissera la place à Villèle en décembre de la même année.

L'hiver 1819-1820 a été très froid (— 12° en Provence) et marqué par de nombreuses maladies ; le *Journal du Gers* du 10 février nous apprend :

« Le général Dessolle est parfaitement rétabli d'une indisposition assez grave qui avait fait craindre un moment pour ses jours ».

La santé lui donna de nouvelles inquiétudes que nous signale le même journal :

« 24 septembre 1821 : M. le marquis Dessolle, lieutenant-général, pair de France et ex-ministre d'Etat est arrivé à Auch, le 22

(14) *Journal du Gers*, 25 novembre 1819.

(15) G. DUBY, *Histoire de France* (Le ministère Decazes Dessolle).

(16) J. FOURCASSIÉ, *op. cit.* p. 170.

(17) *Le Conservateur*, article de Châteaubriand.

de ce mois ; n'ayant plus de maison dans Auch ⁽¹⁸⁾ il s'est établi pour le peu de jours qu'il doit passer parmi nous dans sa maison de campagne où il a déjà reçu un grand nombre de visites » ⁽¹⁹⁾.

» 14 octobre : Hier matin, M. le général Dessolle est parti pour Paris. Les quinze jours de sa résidence dans le pays qui l'a vu naître et qu'il honore de son affection particulière ont été marqués par des fêtes et des parties de campagne que se sont empressés de lui offrir ses anciens et nombreux amis. Ce sont ceux qu'il avait aux jours de son enfance, car les honneurs n'ont pas changé ses mœurs. Le général s'est montré bien satisfait et bien reconnaissant du bon accueil de ses concitoyens et l'air natal a tout à fait raffermi sa santé. »

Malgré Decazes et Villèle, Dessolle ne se désintéresse pas de la vie politique. Sous le règne des ultras « le peloton des fous » devient violent et provoque « la seconde Terreur Blanche ». L'armée n'est plus aussi sûre qu'en 1816 et des tentatives de soulèvement entraînent une terrible répression. Le Président du Conseil veut prévenir toute manifestation hostile en passant les moindres délits d'opinion aux tribunaux correctionnels plus dévoués. Dessolle y voit un danger pour les libertés individuelles et, courageusement, il prend la parole à la Chambre des Pairs expliquant son opposition au projet ultra. Cette « Chambre retrouvée » votera l'expulsion du député Manuel et l'invalidation de l'abbé Grégoire ⁽²⁰⁾.

DESSOLLE ET LE CONSEIL MUNICIPAL D'AUCH.

Le 17 janvier 1819 :

« Le Conseil municipal d'Auch a l'honneur de prier votre Excellence de vouloir bien agréer ses félicitations sur sa nomination à la Présidence du Conseil des ministres ; associé de tout temps à votre gloire, il s'enorgueillit d'avoir vu naître dans ses murs celui qui par ses rares talents et sa haute influence a si puissamment contribué à ramener parmi nous l'auguste maison des Bourbon, dynastie qui seule peut désormais assurer à la France un bonheur durable. C'est à vous Monseigneur qu'il est réservé de cicatriser nos plaies et de nous faire goûter les bienfaits du plus sage des Rois. Puisse votre génie le partager partout ; c'est la meilleure garantie que nous puissions avoir de votre avenir. Nous osons nous flatter que votre Excellence daigne conserver le souvenir de bons Auscitains comme nous serons toujours fier de la compter parmi nous.

Vos illustres compatriotes.

(18) Sa maison natale, rue Lasmezas, est la propriété de Mme Duffaut, sa sœur aînée, voir 1^{re} partie, p. 263.

(19) Il s'agit de la maison du Pastissé à Preignan.

(20) Voir le tableau synoptique de cette « Chambre retrouvée », 1^{re} partie dans B.S.A.G., 2^e trim. p. 163.

Réponse du Marquis Dessolle :

Paris, le 27 janvier 1819.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me féliciter sur ma nomination et j'ai vu dans les expressions flatteuses dont vous voulez bien vous servir à mon égard, l'attachement que vous portez tous à un compatriote qui s'honore de ce titre. Vous me jugez bien en pensant que mon unique but lorsque j'ai accepté la haute fonction que le Roi a daigné me confier a été de chercher de répondre aux intentions de sa Majesté en concourant à cicatriser les plaies de la France. Le noble but vers lequel tendent avec moi les autres membres du ministère sera facilement atteint si les français bien éclairés sur leurs véritables intérêts confondent dans leur affection le Roi et la Patrie et ne séparent jamais ces deux objets. C'est aux membres des conseils municipaux, vrais amis de leur pays, qu'il appartient surtout de propager ces principes. Cette belle tâche sera aisément remplie par vous Messieurs qui êtes animés des sentiments les plus louables et je ne doute pas un seul instant que les réflexions que je vous adresse n'aient jamais été faites et mises en action par chacun de vous. »

DESSOLLE ET LES HABITANTS D'AGEN :

(Après sa démission de Président du Conseil).

Le *Journal d'Agen* du 7 décembre 1819, contient l'article suivant : Plusieurs habitants ont souscrit et envoyé à M. le marquis Dessolle l'adresse dont nous publions quelques extraits. Le noble pair n'est point né dans cette ville, mais les Agenais le considèrent comme leur concitoyen parce qu'il a passé sa jeunesse au milieu d'eux dans la famille de sa mère et qu'ils l'ont vu figurer dans les rangs de leur Garde Nationale...

« Général, il y a un an dans un de ses plus imminents dangers, la patrie tourna ses regards vers vous. Le choix du monarque vous porta au premier rang du ministère ; les espérances de la nation vous y avaient précédé. Ses vifs regrets vous suivent aujourd'hui que, cédant à vos devoirs, vous descendez de ce poste élevé dans lequel vous avez également servi votre caractère et le nom français.

» Vous venez de donner, Général, un grand et salutaire exemple ! Qu'il soit permis à vos concitoyens de vous en féliciter. La France n'oubliera pas que c'est pour avoir refusé de porter une main sacrilège sur ses libertés, que vous avez encouru une honorable disgrâce. Soyez fier, vous et vos dignes compagnons de cette glorieuse retraite. La reconnaissance nationale ornera d'une couronne civique le front du ministre constitutionnel que les séductions de l'autorité n'ont pas



Château de Mont-Huchet

à Saulx-les-Chartreux, près de Longjumeau (Essonne)

Dessin obligeamment prêté par M. Mollard, propriétaire actuel

enivré, qui n'a usé du pouvoir que pour le bien de son pays, et qui a su le déposer au moment où l'on a voulu qu'il en abusât... »

(Le *Journal du Gers* du 15 décembre 1819 publia la lettre in-extenso).

DESSOLLE AU CHATEAU DE MONT-HUCHET :

Sous l'Empire, probablement dès son mariage avec Anne-Emilie Marie Louise Picot de Dampierre, Dessolle acheta le château de Mont-Huchet dans la commune de Saulx-les-Chartreux, près de Longjumeau (Essonne) ⁽²¹⁾

Allongé sur une molle ondulation du Hurepoix au sud de Paris, Saulx les Chartreux tire son nom des saules qui, primitivement, bor-



La Tour moyenageuse

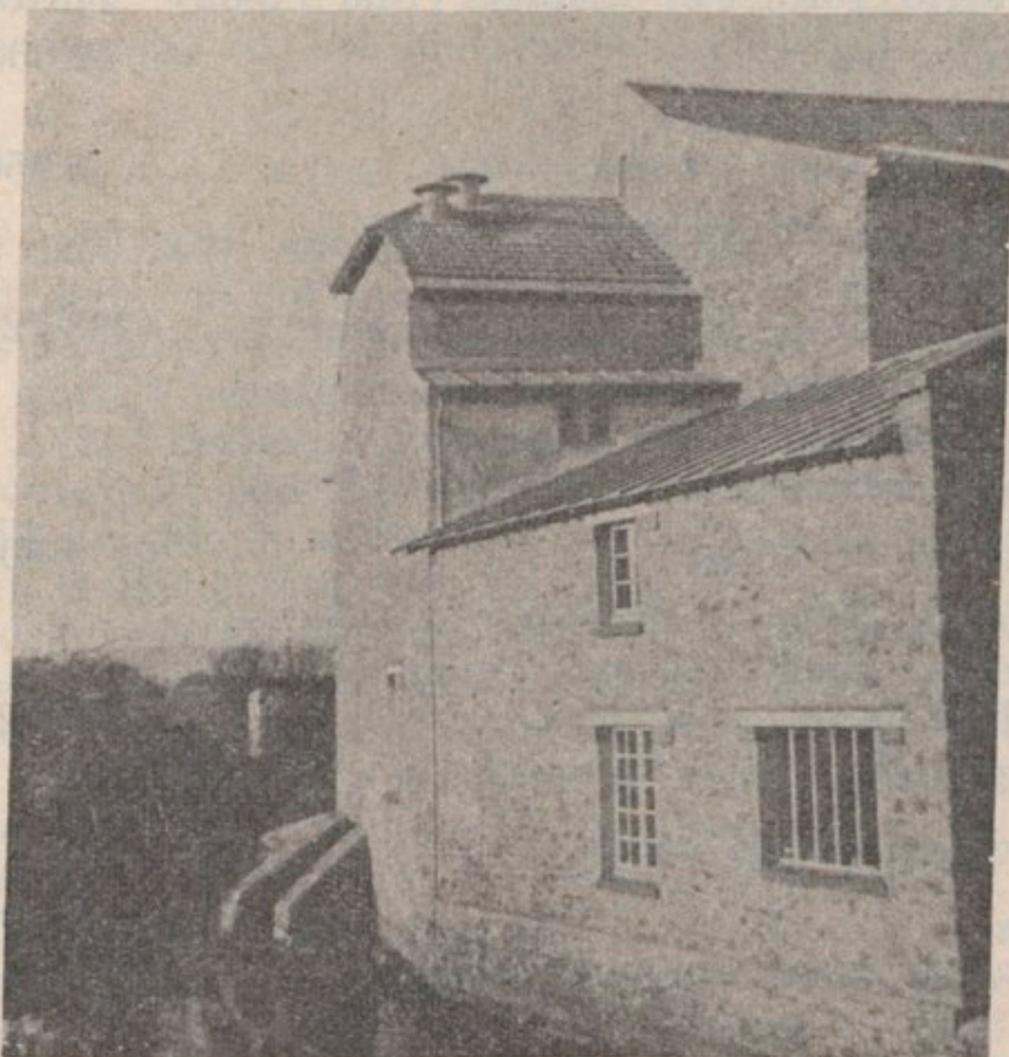
daient le ruisseau du Paradis jusqu'à l'Yvette, charmant affluent de la rive gauche de la Seine.

Au XIII^e siècle, les chartreux de Paris, devinrent seigneurs de Saulx, installèrent un moulin sur l'Yvette et mirent les terres en culture.

(21) *Dictionnaire de Biographie Française*, t. XI, 1968, p. 88 et M. PINARD, *Histoire Archéologique, biographie du canton de Longjumeau*, Paris Durand, 1861.

C'est dans un écart appelé Saulxier que se trouvait la ferme de Monthuchet avec une tuilerie et une belle pièce d'eau vive. Le château n'a rien de remarquable sinon la façade principale avec ses onze fenêtres de grandes dimensions, ses longs corridors, ses plafonds élevés, ses pièces spacieuses donnant sur un parc des plus ombragés. Restauré par M^{me} Rambeau en 1882, il fut entièrement reconstruit en 1939 par M. Mollard son propriétaire actuel.

Le château qui appartenait avant la Révolution à la famille de Pracomtal, puis à M. de Salvalette, fut vendu sous l'empire au général Dessolle ; le domaine comprenait une maison de plaisance et une tour très ancienne auprès de laquelle coule une fontaine portant l'inscription : « Etablie en 1785 par Messire Charles Pierre de Salva-



Le moulin des Chartreux-sur-l'Yvette

lette, conseiller du roi, garde du Trésor royal, Seigneur de Saulxier, Monthuchet, la Salle et autres lieux ».

Le domaine de Mont-Huchet fut sous la Restauration, le rendez-vous d'une partie de la noblesse parisienne royaliste. Le Comte de Serres, futur collaborateur de Decazes ayant durant l'été 1818 sa femme à Aulnay, lui écrivait :

« ...Autant que je m'oriente, tu ne serais pas très loin du général Dessolle. Lui, sa femme, sa fille sont simples et très bien... »

Yves-Irénée Dessolle, l'évêque de Chambéry fit de fréquents séjours à Monthuchet où le marquis, qui était maire de la commune de Saulx-les-Chartreux, recevait des amis. Le général y mourut le 2 novembre 1828 ⁽²²⁾ ; il laissa à son épouse un *douaire* ^(22 bis) de 4 000 F de rente annuelle et viagère, un choix d'habitation jusqu'à son décès et un carrosse et des chevaux de luxe...

Sa fille, Hélène Charlotte Pauline, comtesse de la Rochefoucauld Estissac devenait l'héritière des biens suivants :

1. Château de Monthuchet	20 000 F	
2. Parc, jardin, bosquet :		
12 ha 96 a 64 ca (37 arpents, 90 perches)	31 900	
3. Tuilerie : bâtiment	6 000	
4. Tuilerie : jardins et bosquets (1 ha 3 a 32)	11 872	926
5. Ferme : bâtiments	12 000	600
6. Ferme : cour, enclos (2 ha 29 a 90 = 6 arp. 48 p.)	5 950	267
7. Terre, pré, pâture et bois (Saulx) 96 ha 63 a 79 = 292 arp. 16 p. 51 a 64 (Longjumeau) 40 F l'arpent	233 728	
8. Moulin de Saulx : bâtiment cour, parc, 1 ha 38 a 26 (4 arp. 5 p.) loué au sieur Bally meunier ; loyer annuel : 3 494,5		
9. Grange et hangar	1 500	75
10. Terres et vignes affermées (4 fermiers : Martin, Crécy, Guyard, Thomas) 5 ha 87 a 54 - 1 ha 46 a 91 (L'arpent de Paris = 34 a 12).	18 920	

En outre, Dessolle laissait :

Une somme de 10 000 F à sa nièce Mlle Pauline Duffaut.

Une rente viagère de 300 F à Frédéric Bégué, concierge de Monthuchet.

Une année de gages à chacun des serviteurs du château.

Une somme de 2 000 F aux pauvres de la commune.

La comtesse de la Rochefoucauld a vendu le château au général Ruelle. En 1869 il fut acheté par M. Bouvard, ancien directeur des

(22) J. J. P. Augustin Dessolle, marquis et pair de France est inhumé à Paris au cimetière du Père Lachaise. Son nom est inscrit à l'Arc de Triomphe (façade Est). Dessolle fut maire de Saulx-les-Chartreux de 1822 à 1828.

(22 bis) douaire = vieux terme désignant une donation.

services d'architecture de la ville de Paris. Actuellement il est la propriété de M. Mollard, directeur des *Graines Sans-Rival* et les terres du plateau sont vouées à la culture des graines. ⁽²³⁾

En 1974, le chef de culture savait que le château avait appartenu à un général de Napoléon...

LA PERSONNALITE DE JEAN JOSEPH AUGUSTIN DESSOLLE

« Il est si digne des regrets de l'Armée et des regrets de la Patrie celui qui honore par sa conduite, la carrière civile et militaire, celui qui sort si pur du creuset des révolutions qui ont soumis les caractères à tant d'épreuves... »

(Hommage funèbre de Dessolle par le général Maximin Lamarque - *Journal du Gers* 30 novembre 1828).

**

Après avoir suivi chronologiquement les étapes de la carrière militaire et de la vie politique de Dessolle, divers documents nous permettent de mieux discerner la personnalité de l'Auscitain le plus marquant, mais le moins connu, du premier quart du XIX^e siècle. Pour cela, il faut s'en référer aux deux influences primordiales qui orientent toute existence : le milieu et les événements.

Dessolle a gardé de sa famille l'empreinte de la petite noblesse à la veille de la Révolution ; général de la République, il a conservé des habitudes d'aristocrate. S'il abandonne la particule pour retrouver son grade de capitaine, il ne se dépouillera jamais de l'éducation reçue de son oncle, chanoine métropolitain de Sainte-Marie, puis évêque de Chambéry ; cette austérité ne sera tempérée que par la douceur familiale qu'il a connue chez les Cambefort, soit dans ses séjours à Agen, soit au cours des visites faites avec sa mère au château de Bellegarde.

Cette distinction qui classait l'homme a frappé les femmes qui l'ont connu : « C'est un homme d'esprit et de cœur, ayant reçu une excellente éducation de sa mère, déclare Miss Berry, une Anglaise qu'il rencontra à l'époque de la paix d'Amiens au cours d'un dîner chez M^{me} de Staël et qui ajoute dans son *Journal et Correspondance* ...Il a une physionomie douce et des manières agréables. Le peu de conversation que j'eus avec lui sur les beaux climats pour lesquels je partage sa prédilection, par hasard nous vînmes à parler de la Suisse... » ⁽²⁴⁾

(23) Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. René Mollard, qui a bien voulu nous envoyer des renseignements sur le domaine du Monthuchet.

(24 et 24 bis) A. TARBOURIECH, *Mélanges sur le général Dessolle*, dans R.G. VIII, p. 50.

« ...Le général est élégant ; il exige que tous soient mis proprement, c'est un homme accompli..., déclare par ailleurs la Comtesse Merlin D. dans les souvenirs d'une créole... » (24 bis).

Ces qualités que remarquent tous ceux qui l'ont approché, le font distinguer dans les milieux de l'ancienne noblesse. En 1802, il épouse la fille d'un général de la République, mais comte de l'Ancien Régime (25) ; vingt ans après, il marie sa fille à Alexandre de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, descendant d'une vieille famille de l'aristocratie française. Les Dessolle ont leur hôtel à Paris, possèdent le domaine du Pastissé à Preignan et le château de Mont-Huchet dans la banlieue parisienne.

Comme d'Artagnan, J. J. Paul Augustin Dessolle est un cadet de Gascogne, mais un cadet devenu propriétaire terrien, imbu des idées philosophiques du XVIII^e siècle ; bien qu'il ne soit pas sorti des Ecoles Militaires Royales, il gardera des allures de « cadet gentilhomme », esprit éclairé, aimant les arts autant que les lettres et surtout la musique. Au cours de la halte de l'Armée du Rhin en Bavière, il se lie avec des artistes allemande et italiens.

« ...Son instruction très étendue lui permettait de lire couramment et probablement de parler même l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand. Passionné de littérature, nous le voyons, au lendemain de Hohenlinden, consacrer ses loisirs à lire *Hermann et Dorothee*, et nous l'entendons se récrier sur la fraîcheur, le naturel de l'idylle contée par Goethe. La musique était son passe-temps de prédilection ; il était très bon violoniste. En automne 1800, résidant à Munich, il voulut entendre *la Création* de Joseph Haydn, et les œuvres de Mozart, Winther, Zumsteeg : « Jamais dit un contemporain allemand qui parle de lui, on ne vit dans une armée les Graces et les Muses aussi liées à Mars et à Bellone ». (26)

Au début du siècle qui vit l'apogée du romantisme, Dessolle moule sa personnalité au creuset d'une affectivité sans limite :

« Tous les contemporains, tous les compatriotes se sont toujours loués de la bienveillance du bon général ». (27)

En 1793, il réussit à faire libérer sa mère, incarcérée à la prison de Lectoure pour opinion royaliste.

Trois ans plus tard, commandant la garnison de Périgueux, il écrit à son ami Lavergne : « Sur la route de Fleurance à Lectoure, j'ai ramassé un jeune orphelin de onze ou douze ans qui a bien voulu me suivre. Il est le fils d'un ancien domestique de Rouillan nommé

(25) Le Comte Auguste Marie de Dampierre né le 20 août 1750 à Paris était fils de « haut et puissant seigneur, Messire Picot, chevalier marquis de Dampierre et de haute et puissante dame Emelie Lapresle de Lezennet » (acte de naissance et baptême de la paroisse St-Nicolas des Champs à Paris).

(26) Jean BARADA, *Lettres de Joseph Ladrix*, p. 78.

(27) Jean BARADA, *Le chevalier Jean Sixte d'Antras*, dans B.S.A.G., 1927, p. 296.

« lou Carme ». Cet enfant abandonné à lui-même m'a intéressé, il m'a paru intelligent, actif, et comme il a demandé à me suivre, je n'ai pas balancé à l'accepter. S'il a encore des parents, tu peux leur assurer que j'aurai soin de lui et que je lui mettrai son pain dans la main ». (28).

Il a une attention particulière pour tous ses amis gersois qui ont recours à lui : Bissières son compagnon de jeu de Tailladis, Joseph Ladrix d'Auch qu'il prend comme secrétaire à Périgueux, Bernard de Monts, jeune engagé volontaire qui le rejoint à Munich.

Le chevalier d'Antras, prisonnier au Temple supplie sa sœur de demander à Dessolle de lui avancer les 900 livres qui lui permettront d'être libéré et de quitter Paris. La liste serait longue de tous les actes de générosité mis à l'actif du général comme du ministre ou du maire de Saulx-les-Chartreux.

Lorsque le général Moreau, qui ne pouvait se passer de lui et à qui il avait conseillé prudence et modération, fut impliqué dans la conspiration de Cadoudal, il commandait l'armée du Hanovre. Napoléon avait ordonné une enquête dans tous les corps de troupe. Dessolle rédige l'adresse de ses officiers et la leur fait signer, mais, lui, ne signe pas une pétition contre son ancien chef ; sur demande d'explication, il répond que sa position personnelle ne lui permet pas de signer. Il paiera cette franchise et cette marque d'amitié par un demi-exil au Pastissé. Cette affectivité autant que ses opinions, expliquent son ralliement et son dévouement à Louis XVIII car il voit dans le retour des Bourbons le salut de la France. Son ordre du jour à la Garde Nationale après les Cent Jours en est une preuve : « ... L'union des Français peut seule assurer le salut de la France. Mais pour l'obtenir, il faut qu'à l'esprit de parti qui a causé tant de maux succède le patriotisme éclairé qui, dans les crises difficiles, rapproche les citoyens et sauve les Etats » (29).

« Doué d'un esprit brillant, d'une douceur inaltérable, d'une bonté facile il se faisait adorer de ses subordonnés comme de ses chefs » (30).

C'est avec les termes les plus élogieux et empreints d'une touchante délicatesse qu'il signale au Ministre de la Guerre, la valeur de chacun des généraux qui ont participé à la bataille de Hohenlinden : (31)

« Général Grenier : grande habileté dans les manœuvres soit en pénétrant d'avance les projets de l'avenir, soit en se repliant sur de solides positions...

(28) Lettre citée par Barada, *op. cit.*

(29) Ordre du Jour à la Garde Nationale du 9 juillet 1815.

(30) Maximin Lamarque. Journal du Gers, 30 nov. 1828.

(31) Rappelons : Sainte-Suzanne, d'Hautpoul, Vandamme, Delmas, Grebier, Lecourbe, Decaen, Richepanse, Ney, Gouvion Saint-Cyr, Grouchy, Espagne parmi ceux de Hohenlinden.

Ney : prudent et audacieux, tour à tour, a parfaitement soutenu sa brillante réputation, etc. ; tous, officiers d'Etat-major, aides de camp et adjoints ont combattu avec valeur...

Le frère du général en chef, son aide de camp a eu un cheval tué sous lui... et les subordonnés : le citoyen Hulot, 17 ans se jeta dans la charge et ramena un groupe de prisonniers, le citoyen Sajut, maréchal de logis a eu dans la charge le bras coupé d'un coup de sabre ».

Le dernier chapitre du rapport de la bataille de Hohenlinden, un modèle du genre, est consacré à son compatriote auscitain :

...« A la suite de cette journée, le général de brigade Espagne fut attaqué vers minuit à Erdingen, par un corps de douze cents chevaux et sept cents hommes d'infanterie. Ce brave officier, trop actif pour pouvoir être surpris, chassa l'ennemi, malgré son infériorité et conserva le point qu'il était chargé de défendre ».

Salut et respect. Signé : Dessolle. ⁽³²⁾

Vis à vis des vaincus, il montra toujours la même magnanimité :

« ...L'espace me manque, déclare le général Lamarque, pour tracer tout le bien que fit le général Dessolle dans son gouvernement du royaume de Jaën. Les Espagnols étonnés aimèrent un général français, et bénirent un moment le joug qui pesait sur leur patrie ».

A ces qualités affectives, Dessolle joignait des méthodes de travail dignes des meilleurs administrateurs. « Chef d'état-major de Scherer, il organisa l'armée qui en 1799, retirée sur les hauteurs de Gênes, avait perdu l'Italie, cette Italie conquise par tant de sang, tant de victoires... » ^(32 bis).

A l'époque tumultueuse et incertaine de la Restauration il se mit surtout au service des institutions, concrétisées par la Charte, il en fut un ardent défenseur :

« ...Les craintes appellent la défiance, le roi doit sans cesse ranimer la foi de son peuple dans les institutions qu'il lui a données » ⁽³³⁾

Il s'inquiète des dépenses exagérées et se montre d'accord avec le baron Louis, son ministre des finances pour instaurer une politique d'économie :

« ...Ce sentiment profond, c'est ce besoin d'économie, de cette prudence, de cette sagesse avec laquelle, dit Montesquieu, on doit régler cette portion qu'on ôte et cette portion qu'on laisse aux sujets...

Un gouvernement absolu n'a d'autres limites pour ses dépenses que celles de ses revenus possibles.

Un gouvernement sage et prévoyant, au contraire, discute

(32) Voir plan de la bataille dans B.S.A.G., 3^e trim. 1974, p. 269.

(32 bis) M. LAMARQUE, *o. c.*

(33) Rapport de Dessolle sur la loi des finances, 1817.

d'abord la nécessité de dépenses avec une extrême sévérité, puis il cherche les voies et les moyens les moins onéreux pour le peuple et il tache de n'ôter à la propriété et à l'industrie que ce qui lui est indispensable de leur demander pour subvenir aux dépenses de l'Etat... » (33)

Si Dessolle s'est montré bon administrateur, il n'était pas assez diplomate pour s'affirmer au milieu des ambitions d'un duc de Richelieu, des violences des ultras et surtout des manœuvres de Decazes. Sa ferveur royaliste était dénuée de tout calcul et il tomba dans le piège de son ministre de l'Intérieur qui avait gardé des habitudes de chef de la police.

Le général Dessolle faisait « pâle figure » dans les intrigues de la cour des Bourbons où le favoritisme l'emportait sur la pureté des convictions et l'intérêt de la France.

Dessolle n'a guère été aidé par les circonstances qui avaient favorisé aussi bien Napoléon que Decazes. A Novi, malgré sa bravoure, la bataille est une défaite, l'affaire de Glurns demeure un fait isolé. A l'armée du Rhin, il reste chef d'Etat-Major, fonction qu'il remplit avec ponctualité et dévouement, bien qu'elle ne lui plaise pas (34). En politique, il fut un honnête administrateur mais Decazes et Villèle l'ont vite supplanté.

A maintes reprises, il a eu des soucis au sujet de sa santé. Des sierras espagnoles aux vents des plaines orientales, sa constitution eut à traverser maintes épreuves. La correspondance avec Bissières nous apprend qu'il a souffert de fièvres au cours de la campagne d'Italie. En 1812 il rentre de Smolensk si affaibli qu'il est obligé de prendre sa retraite à 45 ans. En 1820, nouvelle alerte qui l'amène à prendre quelques jours de repos dans le Gers.

Après sa démission forcée de Président du Conseil, il apprit que « le nouveau ministre osait lui ôter la pension de 20 000 F à laquelle il avait droit comme ancien ministre d'Etat ».

« Par suite de cette bassesse à laquelle il fut insensible, celui qui avait tant contribué à la Restauration, n'eut plus que 5 000 F de retraite après en avoir obtenu 8 000 sous l'Empire ».

Voici, en conclusion, la fin de l'hommage funèbre du général Dessolle, publié par un *Journal de Paris* en novembre 1828 (35) :

(34) Lettre à son ami Bissières, *B.S.A.G.*, 3^e trim. 1974, p. 266.

(35) Le général Maximin Lamarque, né à Saint-Sever Cap de Gascogne en 1770, mort en 1832, se couvrit de gloire à Wagram ; il se rallia à la Restauration pour éviter la guerre civile, vécut un moment en exil à Bruxelles, puis rentré en France fut un opposant libéral aux Bourbons et manifesta sa sympathie à Dessolle, combattu par les ultras ; il écrivit des *Essais historiques* sur les Cent Jours et la Restauration. Le *Bulletin de la Société de Borda* lui a consacré plusieurs articles dans ses livraisons de 1971 (*Actes du Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de la région Gascogne-Adour* tenu à Saint-Sever en juin 1970).

Les obsèques du général Lamarque, en 1832, furent l'occasion d'une manifestation républicaine contre la Monarchie de Juillet.

« ...Je devrais peindre le général Dessolle au sein de sa famille, auprès d'une épouse chérie, auprès d'une fille si digne d'associer son nom au beau et patriotique nom des La Rochefoucault ; mais c'est de l'homme public que j'ai voulu déplorer la perte prématurée. Disons donc avec Tacite : « *Quidquid in Agricola amavimus, quidquid mirati sumus, manet.* (Tout ce que nous avons aimé chez Agricola, tout ce que nous avons admiré en lui demeure).

Imitons ses vertus, et comme lui soyons toujours prêts à sacrifier notre intérêt aux grands intérêts de la Patrie ».